PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 21 octobre 2022

APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT

Evolution favorable de la situation

Actuellement, 6% des stations-service du département de la Somme font remonter une rupture sur au moins un carburant (essence ou gazole).

Les tensions sur l'approvisionnement en carburant s'atténuent et la majorité des stations-services assurent une distribution plus fluide. Au vu de l'amélioration de la situation, Etienne Stoskopf, préfet de la Somme, a pris les mesures suivantes :

- non-reconduction de l'arrêté portant interdiction de vente et d'achat de carburants dans des récipients ;

- fin de l'accès prioritaire mis en place au bénéfice des services de secours, de sécurité et de santé ce samedi 22 octobre.

Les services de l'État restent vigilants, notamment sur les difficultés d'approvisionnement que pourraient encore rencontrer les entreprises et les agriculteurs.

Par ailleurs, la ministre de la Transition énergétique et le ministre délégué chargé des Transports ont pris une série de mesures, visant à faciliter les départs en vacances, dont la desserte en priorité des stations-service sur les autoroutes et les routes nationales les plus fréquentées.

Toutes les mesures sont à retrouver sur : https://www.ecologie.gouv.fr/departs-en-vacances-approvisionnement-des-autoroutes-en-carburant

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

Préfet de la Somme
@Prefet80

51, rue de la République
80 000 Amiens